

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier

LE MERCREDI, 21 JUIN 1899

Étaient présents : L'hon. Alphonse Desjardins, président ; MM. A.-S. Hamelin, vice-président ; Dumont Lavolette, G.-N. Ducharme, L.-J.-O. Beauchemin, l'hon. J.-G. Lavolette, l'échevin Laporte, J.-G. Lavolette, M.D., J.-H. Wilson, J.-C. Beauchamp, représentant de la succession de feu l'hon. Chs Wilson, Dr A.-A. Bernard, F. Pauzé, L.-A. Bernard, J.-P. Lebel, O. Martineau, P. Garon, H.-H. Ethier, J.-E. Beaudry, S.-D. Joubert, J.-R. Laurendeau, Hubert Desjardins et autres.

Sur motion de M. A.-S. Hamelin, secondé par M. Dumont Lavolette, l'honorable Alph. Desjardins a été choisi à l'unanimité pour présider cette assemblée. Adopté.

Sur motion de M. L.-J.-O. Beauchemin, secondé par M. J.-P. Lebel, il a été décidé que les Messieurs suivants agissent comme scrutateurs : MM. J.-E. Beaudry et H.-H. Ethier, et que Monsieur Tancrede Bienvenu, gérant-général, agisse également comme secrétaire de cette assemblée :

RAPPORT DES DIRECTEURS

Le bureau d'administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la banque durant l'année écoulée le 31 mai 1899 :

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" au 31 mai 1898.....	16,690.24
Profits nets de l'année écoulée au 31 mai 1899, déduction faite des frais d'administration, des intérêts sur dépôts et des montants de pertes.....	50,448.17
	<u>\$67,138.41</u>
Moins attribué à :	
Dividende No 66 3 p.c. payé le 1er décembre 1898.....	15,000.00
Dividende No 67 3 p.c. payable le 1er juin 1899.....	15,000.00
Porté au Fonds de Réserve.....	15,000.00
Création d'un Fonds de Garantie.....	5,000.00
Balance au crédit des Profits et Pertes au 31 mai 1899.....	17,138.41
	<u>\$67,138.41</u>

Ce tableau démontre que la Banque a maintenu en les développant, les opérations satisfaisantes que le rapport présenté l'année dernière vous avait déjà signalées. Le Bilan des douze derniers mois se solde donc par un bénéfice net dépassant dix pour cent (10 p.c.) après paiement complet des frais d'administration et ample déduction faite pour les pertes. Si les actionnaires tiennent compte de la compétition de plus en plus forte qui existe entre les Banques et qui a pour premier effet l'abaissement des taux d'intérêt et de commission, ils ne pourront manquer de se féliciter du succès avec lequel votre institution a pu faire face à la concurrence, puisque, ils reçoivent sur leurs parts un intérêt de six pour cent (6 p.c.) et que la sécurité de leur placement se trouve augmentée par l'addition nouvelle de \$15,000 au Fonds de Réserve, lequel s'élève maintenant à cinquante-trois pour cent (53 p.c.) du capital ; ils remarqueront également que nous avons cette année fait un apport de \$5,000 comme premier versement pour la création d'un Fonds de Garantie et qu'après ces diverses appropriations, il reste encore au Fonds Contingent la somme de \$17,138.41.

Nous avons profité de l'augmentation générale des chiffres de dépôts dans les banques, dans une proportion qui démontre que nous avons notre large part du patronage public, nos dépôts s'élevaient à la fin de l'année, à la somme de \$4,413,992.72, soit au delà de trois quarts de million de plus que l'année dernière à la même date.

Nous avons réalisé, dans le cours de cette année, le projet que nous entretenions de doter l'édifice de la Banque d'améliorations nécessaires pour utiliser avantageusement les étages supérieurs et alléger ainsi le

coût annuel de notre installation, nous avons tenu à maintenir le coût de ces améliorations dans des bornes modérées, tout en lui donnant le bénéfice des améliorations les plus modernes. Il nous fait plaisir de vous dire que comme résultat, nous avons pu louer tout l'espace disponible à un prix rémunérateur.

Le Bureau principal et les diverses agences ont été régulièrement inspectés, et nous n'avons qu'à nous louer du zèle, de l'activité et de l'intelligence avec lesquels notre gérant-général et les divers officiers de la banque ont rempli leurs fonctions.

(Signé) ALP. DESJARDINS,
Président.

BILAN GÉNÉRAL DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER AU 31 MAI 1899

Passif	
Billets de la Banque en circulation.....	\$ 475,336.00
Dépôts portant intérêt.....	3,596,751.77
Dépôts ne portant pas intérêt.....	817,240.95
Dû à des Correspondants de la Banque à l'Étranger.....	114,255.84
	<u>\$5,003,584.56</u>
Capital Payé.....	\$ 500,000.00
Fonds de réserve—Profits accumulés.....	265,000.00
Réserve pour rabais d'escompte sur billets à échoir.....	25,000.00
Fonds de Garantie.....	5,120.00
Profits et Pertes—Balance de profits disponible.....	17,138.41
Total, Capital et Surplus	812,258.41
Dividendes non réclamés.....	926.26
Dividende No 67 payable le 1er juin 1899.....	15,000.00
	<u>\$5,831,769.23</u>
Actif	
Or et Argent.....	\$ 45,226.64
Billets de la Puissance.....	321,654.00
Dépôt au Gouvernement Fédéral en garantie de la circulation.....	24,000.00
Billets et Chèques d'autres Banques.....	329,015.22
Dû par d'autres Banques en Canada.....	14,043.22
Dû par d'autres Banques en Europe et aux États-Unis.....	19,587.07
Prêts à demande sur Actions et Débentures.....	327,706.57
Prêts à Corporations Municipales.....	362,964.00
Débentures du Gouvernement Fédéral et de Corporations Municipales.....	133,389.52
	<u>\$1,577,586.24</u>
Billets escomptés courants.....	\$3,937,069.50
Billets en souffrance.....	41,943.90
Dû par des Succursales de la Banque en échange quotidien.....	19,587.48
Créances hypothécaires.....	38,034.29
Propriétés foncières.....	30,399.64
Edifices de la Banque, "Bureau chef et Succursale".....	130,000.00
Ameublement, coffres de sûreté, papeterie et autres valeurs.....	57,148.28
	<u>4,254,182.99</u>
	<u>\$5,831,769.23</u>

(Signé) TANCREDE BIENVENU,
Gérant-Général.

Messieurs les actionnaires,

Ainsi que le dit le rapport des directeurs, la Banque a continué, cette année, le travail d'épure et de progrès que je vous avais signalé l'année dernière avec des résultats qui démontrent bien évidemment l'état général que vous présente Monsieur le gérant. Malgré l'extrême compétition qui existe entre les banques, votre institution a reçu sa part, puisque nous notons encore cette année plus de \$750,000 de dépôts qui

s'ajoutent à ceux que nous avons enregistrés l'année dernière en surplus. Cette compétition diminue nécessairement les bénéfices sur les opérations en général, il a donc fallu suppléer à cela par une activité et des ressources qui, je suis bien aise de le dire, n'ont jamais manqué de la part de votre gérant général et avec le capital minime comparé à celui des autres institutions, nous sommes en mesure de montrer une somme d'affaires égale à celle de plusieurs d'entre elles.

Je suis heureux de voir que vous êtes en aussi grand nombre aujourd'hui. C'est un indice que vous prenez de plus en plus intérêt à notre institution. J'espère que vous continuerez à montrer cet intérêt non seulement par votre présence à nos assemblées, mais par votre coopération active au dehors. Un groupe d'hommes d'affaires importants comme vous l'êtes, montrant ses sympathies et sa confiance envers la Banque Jacques-Cartier, ne peut qu'exercer une influence favorable dans le public et consolider dans son estime les relations de plus en plus importantes que nous entretenons avec lui. La Banque Jacques-Cartier, fondée dans le but spécial d'encourager et d'aider l'industrie et le commerce canadien français, n'a pas manqué à sa mission, et soit ici, soit dans les centres où elle a établi ses succursales, elle s'est toujours appliquée à donner à cette classe spéciale des intérêts canadiens toute l'aide que ses ressources ont mise à sa disposition, le talent qui nous a été confié n'a pas été relégué sur des tablettes, mais a été mis en pleine activité et a produit les bons résultats que nous constatons aujourd'hui.

Monsieur l'échevin Laporte, secondé par J.-R. Laurendeau, offre les remerciements de l'assemblée au président, au vice-président et aux directeurs, puis il ajoute qu'il lui serait bien inutile de faire l'éloge de ces messieurs, car ils sont tous très avantageusement connus du public en général, et la direction de la Banque ne pourrait être confiée entre meilleurs mains. Adopté.

M. A.-S. Hamelin, secondé par M. le Dr J.-C. Lavolette, propose que les remerciements de l'assemblée soient présentés au gérant général, à l'inspecteur, aux gérants de succursales et autres officiers de la banque pour les services qu'ils ont rendus pendant l'année qui vient de se terminer.

La motion ayant été unanimement adoptée, le gérant général s'exprime comme suit : " Je vous suis très reconnaissant, Messieurs, des remerciements que vous avez bien voulu voter au gérant général et aux autres officiers de l'institution. Je ne désire aucunement faire parade de notre zèle, mais permettez-moi de vous dire que la position que j'ai assumée en acceptant la charge de gérant général de votre banque, n'a pas encore été pour moi une sinécure, et quant aux autres officiers, il me fait plaisir de témoigner de leur dévouement et du zèle déployé par eux dans l'intérêt de la banque. Aucun d'entre vous peut-être ne s'imagine la somme de travail qu'il faut dépenser pour arriver à des résultats convenables, car les taux d'escompte et de commission diminuent tous les jours dans des proportions considérables. Messieurs du commerce ici présents, qui avez parfois besoin d'escompte, vous applaudissez peut-être à cette réduction des taux d'intérêt et de commission, mais en votre qualité d'actionnaires, veuillez vous rappeler combien grandes sont les difficultés pour les banques de suivre le cours de ces réductions et de présenter quand même des états de profits satisfaisants ; cependant, nous avons à nous féliciter de l'encouragement du public en général et avons raison de croire qu'avant longtemps nous aurons le plaisir de donner encore plus grande satisfaction à nos actionnaires.

Sur motion de Monsieur J.-P. Lebel, secondé par Monsieur le docteur A.-A. Bernard, l'assemblée procède à l'élection de Messieurs les directeurs, et à cet effet un seul bulletin est rempli et considéré comme contenant la décision de l'assemblée.

Le vote étant pris, Messieurs les scrutateurs présentent le rapport suivant :

Nous, scrutateur, dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la banque Jacques-Cartier, ce jour, déclarons les Messieurs dont les noms suivent,